

Concertation relative à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes dans la fonction publique - Rapport annuel sur l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes dans la fonction publique (4e édition) - Concertation « Refonder le contrat social avec les agents publics » - Élections professionnelles du 6 décembre 2018 : mode d'emploi - La fonction publique de l'État recrute des apprentis - Publication du bilan des projets FIRH 2017 : Innover en RH - « Lanceurs d'alerte » dans la fonction publique - Plan vélo : un « forfait mobilité durable » pour la fonction publique de l'État - Taux d'emploi des travailleurs handicapés - L'aide à l'installation des personnels de l'État (AIP) - Tour extérieur des sous-préfets - Liste des arrêtés d'adhésion des corps et emplois bénéficiant du RIFSEEP mise à jour en septembre 2018 - Publication de l'évolution de l'indice brut - grille indiciaire dans la fonction publique au deuxième trimestre 2018 - La veille juridique de la fonction publique par la DGAFP - La lettre de veille RH en France, en Europe, à l'international, dans les secteurs public et privé - Actualité normative et jurisprudentielle en droit de la fonction publique -

Actualités



EGALITE PROFESSIONNELLE

Concertation relative à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes dans la fonction publique

Olivier Dussopt, secrétaire d'État auprès du ministre de l'Action et des Comptes publics, a ouvert le 10 septembre un cycle de négociation portant sur l'égalité professionnelle dans la fonction publique, avec les organisations syndicales et les employeurs des trois versants de la fonction publique. Plusieurs réunions se sont tenues entre mars et juillet dernier afin d'établir un bilan partagé de l'application de l'accord du 8 mars 2013, évaluer les progrès réalisés et identifier les efforts restant à réaliser.

Cinq axes de négociation ont été retenus :

1. renforcer la gouvernance des politiques d'égalité professionnelle ;
2. créer les conditions d'un égal accès aux métiers et aux responsabilités professionnelles ;
3. traiter les situations injustifiées d'écarts de rémunération et de déroulement de carrière ;
4. mieux accompagner les situations de grossesse, la parentalité et la conciliation des temps de vie professionnelle et personnelle ;
5. renforcer la prévention et la lutte contre les violences sexuelles et sexistes.

Un projet de protocole d'accord, établi à partir des propositions émises lors de la concertation technique, a été transmis aux organisations syndicales et employeurs publics.

➔ [Le communiqué de presse du secrétaire d'État](#)



Rapport annuel sur l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes dans la fonction publique (4e édition)

La quatrième édition du *Rapport annuel sur l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes dans la fonction publique* présente l'actualité de la politique d'égalité en 2017 et des retours d'expérience issus des trois versants de la fonction publique, qui mettent en perspective ces politiques et pratiques innovantes. De nombreuses données statistiques sexuées portant sur les effectifs, les recrutements, les rémunérations, les conditions de travail et l'action sociale notamment, offrent un panorama complet et comparé de la situation des agents publics.

Est également présenté le *Rapport sur les nominations équilibrées aux emplois de direction et à la décision du Gouvernement* pour l'année 2016. Outil de connaissance de la situation comparée des femmes et des hommes dans la fonction publique, ce rapport au Parlement a pour vocation d'éclairer l'ensemble des acteurs, au premier rang desquels les employeurs publics, les agents publics et leurs représentants.

- ➔ [Rapport annuel sur l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes dans la fonction publique \(édition 2017\) \(PDF\)](#)
- ➔ [Les chiffres-clés de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes dans la fonction publique \(édition 2017\) \(PDF\)](#)

Concertation « Refonder le contrat social avec les agents publics »

La concertation engagée au printemps 2018 avec les employeurs publics et les organisations syndicales s'est poursuivie en septembre : après une réflexion centrée sur le dialogue social et les modalités juridiques d'emploi des agents publics, deux groupes de travail portent sur les questions de rémunération des agents publics et sur l'accompagnement RH des réformes. La concertation se terminera à la fin du mois d'octobre.



DIALOGUE SOCIAL

Élections professionnelles du 6 décembre 2018 : mode d'emploi

Lors des élections professionnelles qui se dérouleront du 29 novembre au 6 décembre 2018, 5,2 millions d'agents publics seront appelés à voter pour choisir leurs représentants du personnel siégeant dans les organismes consultatifs de la fonction publique (CT, CAP, CCP) pour un mandat d'une durée de quatre ans. Dans le cadre du renouvellement général des instances, seront également renouvelés les mandats des représentants des CHSCT ainsi que des conseils supérieurs (CSFPE, CSFPT, CSFPH et CCFP).



- [Infographie : mode d'emploi des élections professionnelles 2018](#)
- [Foire aux questions sur les élections professionnelles](#)
- [Infographie : les instances à renouveler](#)
- [Kit de communication \(élections professionnelles 2018\)](#)

APPRENTISSAGE

La fonction publique de l'État recrute des apprentis

La campagne de recrutement des apprentis au sein de la fonction publique de l'État se poursuit à la rentrée 2018. Le plein engagement des ministères dans la mise en œuvre du plan de développement de l'apprentissage a permis d'accroître fortement le nombre d'apprentis. Le nombre de contrats d'apprentissage a augmenté de 115 % depuis l'année 2014, soit plus de 9 400 apprentis aujourd'hui.

- [Tout savoir sur l'apprentissage sur le portail de la fonction publique](#)
- [Consultez les quelques 600 offres de contrat d'apprentissage disponibles sur la BIEP](#)



INNOVATION

Publication du bilan des projets FIRH 2017 : Innover en RH

La DGAFP a publié un bilan qui rend compte de l'activité menée au cours de l'année 2017 par les porteurs de projet lauréats du Fonds d'innovation RH. Ce fonds de soutien à l'innovation en matière de ressources humaines dans la fonction publique de l'État, créé par la circulaire du 22 décembre 2016, a pour but de développer des projets expérimentaux présentés par des services d'administration centrale, d'administration déconcentrée ou d'établissements publics.

Ce fonds a créé une dynamique dès l'année de sa création, qui s'est traduite par le dépôt de 164 projets autour des thèmes prioritaires portant sur la mise en place des nouveaux modes d'organisation du travail, de management et d'acquisition de connaissances, la conduite du changement en matière RH, la prévention des risques professionnels et le bien-être au travail.

- [Innover en RH : bilan 2017 du fonds d'innovation RH \(PDF\)](#)

DEONTOLOGIE

« Lanceurs d'alerte » dans la fonction publique

Une circulaire datée du 19 juillet 2018 précise le cadre juridique applicable aux « lanceurs d'alerte » dans la fonction publique, les modalités de recueils des signalements et leur traitement ainsi que les garanties et protections dont bénéficient les agents.

- [Circulaire du 19 juillet 2018 relative à la procédure de signalement des alertes émises par les agents publics dans le cadre des articles 6 à 15 de la loi n°2016-1691 du 9 décembre 2016 relative à la transparence, à la lutte contre la corruption et à la modernisation de la vie économique, et aux garanties et protections qui leur sont accordées dans la fonction publique](#)





Plan vélo : un « forfait mobilité durable » pour la fonction publique de l'État

Dans le cadre du « plan Vélo », le Premier ministre a annoncé vendredi 14 septembre 2018 la mise en place, dans la fonction publique de l'État, d'un forfait annuel de 200 euros à partir de 2020, à tous les agents qui viennent travailler à vélo. Ce « forfait mobilité durable » se substituera à l'indemnité kilométrique instituée en 2015, mise en oeuvre seulement au ministère de la Transition écologique et solidaire.



STATISTIQUES

Taux d'emploi des travailleurs handicapés

Pour la troisième année consécutive, le taux d'emploi légal des personnes en situation de handicap dans la fonction publique poursuit sa progression, a indiqué le Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique (FIPHFP), à l'occasion de la présentation de son bilan annuel 2017.

Le taux d'emploi a atteint 5,49 % contre 5,32 % en 2016, soit 240 691 bénéficiaires dans les trois versants. La fonction publique territoriale fait toujours figure de bonne élève avec un taux de 6,62 %, dépassant le taux d'emploi de 6 % fixé par la loi. Ce taux s'élève à 4,52 % dans la fonction publique de l'État et à 5,55 % dans la fonction publique hospitalière.

➔ [FIPHFP : rapport d'activité 2017](#)



ACTION SOCIALE

L'aide à l'installation des personnels de l'État (AIP)

La circulaire relative à l'aide à l'installation des personnels de l'État (AIP) est parue le 21 juin 2018.

Elle définit les conditions d'attribution de l'aide à l'installation des personnels de l'État, destinée à prendre en charge une partie des frais d'installation des agents de l'État « primo-arrivants » dans la fonction publique de l'État ou affectés dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville.

- ➔ [Circulaire du 21 juin 2018 relative à l'aide à l'installation des personnels de l'État \(AIP\) \(PDF\)](#)
- ➔ [En savoir plus sur l'aide à l'installation des personnels de l'État](#)



ENCADREMENT SUPERIEUR

Tour extérieur des sous-préfets

L'arrêté du ministre d'État, ministre de l'intérieur, en date du 23 août 2018, fixe à 13 le nombre de nominations au choix, dans le corps des sous-préfets, au titre de l'année 2019.

La date limite de dépôt des candidatures est fixée au **1er décembre 2018**. Le dossier de candidature peut être demandé à l'adresse : mission-mobilite-debouches@interieur.gouv.fr.

- ➔ [Note aux préfets \(PDF\)](#)
- ➔ [Arrêté du 23 août 2018 fixant le nombre de postes ouverts au titre des nominations au choix dans le corps des sous-préfets pour l'année 2019 \(PDF\)](#)



RÉMUNÉRATION

Liste des arrêtés d'adhésion des corps et emplois bénéficiant du RIFSEEP mise à jour en septembre 2018

La liste des corps et emplois qui bénéficieront du RIFSEEP a été mise à jour.

- ➔ [Liste des corps et emplois qui bénéficieront du RIFSEEP mise à jour au 4 septembre 2018 \(PDF\)](#)



Publication de l'évolution de l'indice brut - grille indiciaire dans la fonction publique au deuxième trimestre 2018

Au deuxième trimestre 2018, l'indice de traitement brut - grille indiciaire (ITB-GI) est stable.

- ➔ [Retrouvez les chiffres détaillés sur le portail de la fonction publique](#)

■ VEILLE JURIDIQUE



La veille juridique de la fonction publique par la DGAFP

Découvrez le nouveau visage de Vigie ainsi que l'accès direct aux archives et au moteur de recherche dans les 1000 articles de la base de données.

➔ [Vigie n° 105 - septembre 2018](#)

■ VEILLE RH



La lettre de veille RH en France, en Europe, à l'international, dans les secteurs public et privé

- ➔ [vision RH n° 7 - Septembre 2018 \(en français\) \(PDF\)](#)
- ➔ [vision RH n° 6 - June 2018 \(english version\) \(PDF\)](#)

■ JURISPRUDENCE



Actualité normative et jurisprudentielle en droit de la fonction publique

➔ [Actualité jurisprudentielle](#)

ABONNEMENT - MODIFICATION DE VOTRE ABONNEMENT - ARCHIVES - RSS - DESABONNEMENT

Fonction publique est éditée par la Direction générale de l'administration et de la fonction publique, ministère de l'action et des comptes publics. Directeur de la publication : Thierry LE GOFF. Responsable éditorial : Luc BLANLOEIL / Conception et gestion : [Aphania](#). Routage : logiciel Sympa. Copyright : ministère de l'action et des comptes publics. Tous droits réservés. Conformément à la loi 78-17 du 6 janvier 1978 et au [règlement général sur la protection des données personnelles \(RGPD\)](#), vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui vous concernent. Pour l'exercer, adressez-vous à la DGAFP : 139 rue de Bercy - 75012 Paris ou par courriel à contact-dgafp@kiosque.bercy.gouv.fr - Site internet : www.fonction-publique.gouv.fr